

Feuille de route et d'informations pour préparer son voyage.

Lorsque vous vous serez fait inscrire sur un chantier au Burkina Faso voici donc la feuille de route et d'informations qui vous permettra de préparer votre séjour. Vous devez avoir en votre possession votre billet d'avion que vous pouvez obtenir par l'intermédiaire des compagnies suivantes : Air Burkina, Air France, Royal Air Maroc, Afriqyah, Air Sénégal... principales qui desservent le Burkina.

N'oubliez surtout pas votre passeport et visa ainsi que votre carnet de santé international (petit livret de couleur jaune) faisant la preuve de votre vaccination contre la fièvre jaune (c'est obligatoire pour rentrer dans le pays).

NB: les frais de voyage aller/retour sont à la charge du Volontaire.

Après la confirmation de votre arrivée, le coordinateur viendra vous chercher à l'aéroport jusqu'au lieu d'hébergement

Lieu du chantier : Cf. Programme des camps chantiers

Vie commune : l'AJM vous demande à chaque volontaire une participation de 230 euros (300 euros pour le chantier de construction et artistique) pour le séjour afin de couvrir les frais d'hébergement, de nourriture, de transport et d'encadrement.

Transport : Le transport aller / retour du siège à Kaya sur le site du chantier et du site du chantier vers le siège à Kaya est assuré par l'association. Toutefois les frais de déplacement de l'aéroport vers le siège est à la charge du volontaire. Vous pouvez prévoir un peu d'argent de poche pour vos dépenses Personnelles.

Vous pouvez changer vos euros en franc CFA à Ouagadougou et même à Kaya.

Les dons et autres aides de quelque nature que se soit sont les bienvenus. L'hébergement est donc sommaire, vous devez apporter un tapis de sol, votre sac de couchage et une moustiquaire (pour dormir à l'abri des insectes).

En ce qui concerne la nourriture, elle n'est ni typiquement africaine ni européenne. Nous servons sur nos chantiers des plats comme du riz avec sauce tomate, couscous, spaghetti à la mayo, frites, haricot au gras etc.

Notez que nous avons pour aliments de base au Burkina Faso, des ignames, du maïs, du manioc, des haricots, des patates, du riz.

Les volontaires végétariens sont priés de nous le faire savoir dès leur arrivée.

NB : compte tenu de la qualité de l'eau dans certains villages, nous prierons à tous les volontaires de prendre toutes les dispositions soit en apportant du micro pur pour la préparation de l'eau de boisson ou soit en se procurant de l'eau minérale en bouteille capsulée ou en sachet.

L'emploi du temps se fera en concert dès l'arrivée des volontaires

Une sortie (excursion) est prévue au cours d'un week-end et prise en charge par l'association.

Liste d'affaires à apporter :

Vous pouvez avoir de 20 à 40 kg de bagages dans l'avion ceci dépendra de la compagnie que vous prendrez.

- Vêtements légers de préférence en coton (mais prévoir pour les nuits fraîches également)
- Lunettes, crème et chapeau de soleil
- Chaussures de marche ou de sport
- Gants de travail ajustés

- Une moustiquaire
- Nécessaire et serviette de toilette
- Drap ou sac à viande
- Médicament contre la turista, aspirine, désinfectant etc.
- Lampe touche frontale (prévoir des piles de rechange ou une lampe solaire)
- Gourde
- Des rouleaux de papier de toilette
- Papiers divers : contrat d'assurances, passeport en cour de validité
- De l'argent de poche (seule la carte de crédit VISA est acceptée) pour l'achat de cadeaux à vos tiers, et durant quelques excursions pendant lesquelles les dépenses sont plus élevées, des fournitures scolaires à offrir aux enfants du village, des documents sur les questions environnementales (déforestation, désertification, pollution, effet de serre...)

NB : les armes à feu ne sont pas permises.

Vie commune : l'AJM vous demande une participation de 230 euros (300 euros pour chantier artistique) par mois pour le séjour afin de couvrir les frais d'hébergement, de nourriture, de transport et d'encadrement.

Santé : Le vaccin contre la fièvre jaune est obligatoire ainsi qu'un traitement Contre le paludisme (parlez-en à votre médecin !) Soyez vigilant à l'eau que vous buvez, apportez des cachets pour la Purifier.

Environnement : lors de votre, mission, vous découvrirez une partie de l'Afrique, soyez tolérant, vous n'êtes plus en Europe, les références culturelles sont différentes. Nous vous demandons également de respecter l'environnement!

Avertissement - volontariat : participer à un programme de l'association, c'est un acte volontaire, un choix de travail et de renouvellement de sa connaissance acquise. Ce n'est pas une prestation touristique, ni une colonie de vacances. C'est pourquoi les participants doivent souscrire à une démarche de vie collective et de contribution au développement de la structure d'accueil.

Pour toutes informations complémentaires s'adresser à :

ASSOCIATION JEUNESSE EN MOUVEMENT (AJM)

BP: 251 Kaya BURKINA FASO

Tél: +226 70 07 07 47 / 78 78 85 80/78 07 80 07 / 70 74 79 05

E-mail : ajmburkina@yahoo.fr ou associationjeunesseenmouvement@yahoo.fr